

Catalogue de tarification

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200958-20240715-D-2024-29-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2024
Publication : 16/07/2024

Entrée en vigueur
02 septembre 2024

**Annexe à la décision prise par délégation
du Conseil Municipal**

Table des matières

INTRODUCTION	1
TITRE 1 – RESTAURATION MUNICIPALE	1
TITRE 2 – ACTIVITES PERISCOLAIRES	1
TITRE 3 – PETITE ENFANCE	2
TITRE 4 – ACTIVITES DES CENTRES SOCIAUX MUNICIPAUX.....	2
1 – Activités extrascolaires	2
2 – Actions collectives familles	3
3– Activités accueil jeunes.....	3
4– Activités sorties jeunes	4
5 – Activités adultes.....	4
6 – Carte municipale.....	4
TITRE 5 – JEUNESSE ET SPORTS	5
1 – École Municipale des Sports.....	5
2 – Piscine municipale André Wogensky	5
TITRE 6 – CIMETIERE ET SALLE DE RECUEILLEMENT.....	7
1 – Cimetière	7
2 – Salle de recueillement	7
TITRE 7 – MEDIATHEQUE LOUIS D'ARAGON	8
TITRE 8 – SPECTACLES ET SAISON CULTURELLE	8
1 – Billetterie individuelle	8
2 – Saison jeune public*	9
3 – Collèges et lycées*	9
4 – Centres sociaux*	9
5 – Spectacle « Noël des Solidarités »	9
TITRE 9 – LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES	9
1 – Salle du Firmament.....	9
2 – Maison de la Culture.....	10
3 – Mise à disposition d'un agent pour Firmament et Maison Culture.....	11
4 - Autres salles que Firmament et Maison de la Culture	11
5 - Gratuités	12
TITRE 10 – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (R.O.D.P.)	13
1 – R.O.D.P. à vocation commerciale	13
2 – R.O.D.P. : Permission et travaux de voirie	13
3 – R.O.D.P. : Marchés forains.....	13
4 – R.O.D.P. : Vogue des Noix (Fête foraine)	14

INTRODUCTION

Le présent catalogue n'a pour vocation que de fixer le montant unitaire des différents produits perçus au titre des droits prévus par la Commune de Firminy dans le cadre d'activités municipales et hors toute forme d'imposition (Taxe foncière, Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, etc.).

Ainsi, toute autre modalité particulière d'inscription, de nombre maximal de participants ou de paiement (etc.) est définie dans les règlements intérieurs spécifiques à l'activité, fournie à la demande ou lors des inscriptions définitives.

Toute décision antérieurement prise par la Ville de Firminy est annulée du fait du présent catalogue si le produit y figure.

TITRE 1 – RESTAURATION MUNICIPALE

Les droits prévus dans cette section sont prévus à l'attention de toute restauration d'enfants de midi prise dans le cadre des activités municipales ou scolaires (cantine scolaire, centres sociaux municipaux).

Enfants non domiciliés à Firminy (Base)	4,80 €
Enfants domiciliés à Firminy ou Cas particuliers (toute domiciliation) (1)	Base – 50%
Pénalité par repas inscrit et non pris (2)	4,00 €

(1) CADA, Réfugiés, familles d'accueil ou porteur de handicap

(2) Conditions fixées au règlement particulier de restauration

TITRE 2 – ACTIVITES PERISCOLAIRES

La Caisse d'Allocations Familiales participe financièrement par acte facturé dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.).

La Ville de Firminy prend position pour toutes les activités périscolaires (pause méridienne, post classe des soirs semaine, mercredi journée et samedi).

QUOTIENT FAMILIAL	<= 700	>700
Usagers domiciliés à Firminy (par heure) ou Cas particuliers (toute domiciliation) (1)	0,26 € (Base 1)	Base +40%
Usagers non domiciliés à Firminy (par heure)	Base 1 x 2	
Par activité post classe des soirs de semaine –(année scolaire) Domiciliés à Firminy ou Cas particuliers	16€ (Base 2)	Base 2 + 30%
Par activité post classe des soirs de semaine –(année scolaire) Non domiciliés à Firminy	Base 2 QF x 2	Base 2 QF x 2

Arrondi au centième d'€ le plus proche

(1) CADA, Réfugiés, familles d'accueil ou porteur de handicap

TITRE 3 – PETITE ENFANCE

Les tarifications de la petite enfance appelés « Taux d'effort » par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales sont régis par cet organisme sous convention avec la Ville de Firminy.

Les tarifications appliquées sont ainsi les participations familiales en vigueur publié au Barème national de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

La Ville de Firminy ne prend position que sur la majoration appliquée au coût horaire du taux d'effort correspondant du tableau C.N.A.F. en vigueur pour les Usagers non domiciliés à Firminy.

Usagers domiciliés à Firminy	CAF en vigueur
Usagers non domiciliés à Firminy	CAF + 22%*

** Arrondi au centième d'euros le plus proche*

TITRE 4 – ACTIVITES DES CENTRES SOCIAUX MUNICIPAUX

La Caisse d'Allocations Familiales participe financièrement dans le cadre de conventions extrascolaire et accueil jeunes des activités proposées par les Centres sociaux municipaux.

La Ville de Firminy prend position pour toutes les activités et pour un tarif à l'heure en pourcentage du quotient familial (Q.F.) de la Caisse d'Allocations Familiales notamment du seuil de « pauvreté » défini à 700 et du seuil moyen appelé de 1 000.

Enfin, pour toutes les activités des paragraphes soumis au Q.F. de la C.A.F., les cas particuliers suivants seront concernés comme suit :

- En cas de non-présentation du quotient familial CAF, le tarif maximum sera appliqué en fonction du lieu de résidence,
- Pour les personnes non affiliées à la CAF et en fonction du lieu de résidence, le calcul sera fait à partir du Revenu fiscal de référence (dernier connu) / Nombre de part
- Le tarif sur un QF de 700 sera également appliqué pour les statuts de réfugiés, CADA, enfant porteur de handicap et les familles d'accueil

1 – Activités extrascolaires

Enfant non domicilié à Firminy	QF > 700	0,09% (Base)
	QF <= 700	Base – 50 %*
Enfant domicilié à Firminy	QF > 1000	Base – 25 %*
	QF >= 701 et <= 1 000	Base – 40 %*
	QF <= 700	Base – 60%*

** Arrondi au centième d'euros le plus proche*

2 – Actions collectives familles

Le tarif sera composé d'une part en % du Droit d'entrée facturé à la collectivité et d'une part relative au Transport selon le trajet parcouru en km entre le Centre organisateur et le lieu de l'activité.

a) Droit d'entrée (D.E.)

Adulte (1) non domicilié à Firminy	Tout QF	90% D.E.*
Enfant non domicilié à Firminy		80% D.E.*
Adulte (1) domicilié à Firminy	QF > 700	50% D.E.*
Adulte (1) domicilié à Firminy	QF < =700	60% D.E.*
Enfant domicilié à Firminy	QF > 700	40% D.E.*
Enfant domicilié à Firminy	QF < =700	50% D.E.*

(1) à partir de 18 ans

* Arrondi au centième d'euros le plus proche

b) Participation au Transport

Adulte (1) non domicilié à Firminy (A.N.D.)	< = 50km	5,70 €
Adulte (1) non domicilié à Firminy (A.N.D.)	51 à 199 km	10,20 €
Adulte (1) non domicilié à Firminy (A.N.D.)	> = 200km	14,20 €
Adulte (1) domicilié à Firminy	Selon distance	A.N.D. – 33%*
Enfant	Selon distance	80% Adultes*

(1) à partir de 18 ans

* Arrondi au centième d'euros le plus proche

3– Activités accueil jeunes

Activités pratiquées les mercredis et les soirs.

La facturation en prépaiement imposant l'inscription à chaque période, le tarif indiqué sera facturé et non remboursable comme suit :

Type	Période
Hors vacances scolaires (année scolaire)	4,00 €
Vacances scolaires (par période)	1,00 €

4– Activités sorties jeunes

a) Droit d'entrée (D.E.) basé sur prix facturé à la Ville de Firminy

Jeune non domicilié à Firminy (J.N.D.)	QF > 700 (Base)	80% D.E.*
	QF < = 700	Base -50%
Jeune domicilié à Firminy	QF > 1000	Base – 25 %*
	QF >= 701 et <= 1 000	Base – 40 %*
	QF <= 700	Base – 60%*

** Arrondi au centième d'euros le plus proche*

b) Participation au Transport

Jeune non domicilié à Firminy (J.N.D.)	< = 50 km	4,55 €
Jeune non domicilié à Firminy (J.N.D.)	51 à 199 km	8,20 €
Jeune non domicilié à Firminy (J.N.D.)	> = 200 km	11,30 €
Jeune domicilié à Firminy	Selon distance	J.N.D. – 33%*

** Arrondi au centième d'euros le plus proche*

5 – Activités adultes

Les tarifications indiquées ci-dessous seront appliquées en fonction de la formule suivante :

Revenu imposable N-1 / 12 / Nombre de parts

Adulte non domicilié à Firminy (A.N.D.)	<= 700	21,00 €
	De 701 à 2 999	39,00 €
	> 3 000	63,00 €
Adulte non domicilié à Firminy	Selon tranche AND	A.N.D. – 40%*
Majoration si intervenant rémunéré	Tout Revenu	+25%*
Réduction à partir de 2 activités	Tout revenu	-20% sur 2è et suivantes

** Arrondi au centième d'euros le plus proche*

6 – Carte municipale

Une carte municipale est facturée pour les activités relevant du présent titre et du titre Petite Enfance.

Elle sera facturée par inscription et par usager au montant unitaire de 1€.

TITRE 5 – JEUNESSE ET SPORTS

1 – École Municipale des Sports

Premier enfant non domicilié à Firminy (Base)	63,00 € par an
Premier enfant domicilié à Firminy	Base – 40%*
Enfant supplémentaire	– 25%*

* Arrondi à l'euro le plus proche

2 – Piscine municipale André Wogensky

a) Cours Collectifs

Cours pour adulte non domicilié à Firminy (Base A)	315,00 €
Cours pour adulte domicilié à Firminy ou Communes associées	Base A -40%*
Cours pour enfant non domicilié à Firminy (Base B)	Base A -30%*
Cours pour enfant domicilié à Firminy ou Communes associées	Base B -40%*

* Arrondi à l'euro le plus proche

b) Locations lignes d'eau

Maître nageurs - par stage de 5 cours x 2 fois 30mn	63,00 €
Maître nageurs - par stage de 10 séances de 45mn	63,00 €
Toutes Associations ou Écoles	158,00 €

c) Entrées Piscine André Wogensky

Adultes + 16 ans non domiciliés à Firminy (Base A)	5,00 €
Adultes + 16 ans domiciliés à Firminy ou Communes associées	Base A -40%*
Enfants - 16 ans non domiciliés à Firminy (Base B)	Base A - 20%*
Enfants - 16 ans domiciliés à Firminy ou Communes associées	Base B - 50%*
Cas particuliers - Enfants dans le cadre des Centres sociaux municipaux	Base B - 50%*
Cas particuliers - Chômeurs, étudiants, carte COTOREP ou d'invalidité domiciliés à Firminy ou Communes associées	Base B - 50%*
Cas particuliers - Chômeurs, étudiants, carte COTOREP ou d'invalidité non domiciliés à Firminy ou hors Communes associées	Base A -40%*
Cas particuliers - Comité entreprise	Base A -40%*
Abonnements 10 entrées	Base x 9
Carte Abonnement (une fois)	5,00 €
Bonnet (matière en fonction du stock)	4,00 €

Aquabike 30mn (en supplément de l'entrée)	4,00 €
Enfants - 6 ans	Gratuit
Casiers	Gratuit

** Arrondi au dixième d'euro le plus proche*

d) Entrées Espace de Remise en Forme (E.R.F.)

Adultes + 16 ans non domiciliés à Firminy (Base)	10,00 €
Adultes + 16 ans domiciliés à Firminy ou Communes associées	Base -40%*
Cas particuliers - Chômeurs, étudiants, carte COTOREP ou d'invalidité de Firminy ou communes associées	Base - 50%*
Cas particuliers - Chômeurs, étudiants, carte COTOREP ou d'invalidité extérieurs de Firminy ou hors communes associées	Base -40%*
Cas particuliers - Comité entreprise	Base -40%*
Abonnements 10 entrées	Base x 9
Carte abonnements (une fois)	5,00
Casiers	Gratuit

** Arrondi au dixième d'euro le plus proche*

e) Entrées combinées Piscine et E.R.F.

La combinaison doit être composée de deux activités similaires (ex : 2 entrées individuelles ou 2 abonnements de 10 entrées).

Le tarif pour des Entrées combinant Piscine et E.R.F. sera le tarif cumulé des deux activités choisies minorées de 20% et arrondi au dixième d'euro le plus proche.

TITRE 6 – CIMETIERE ET SALLE DE RECUEILLEMENT

1 – Cimetière

Demandeur domicilié à Firminy et/ou décédé à Firminy (Base)	
Caveau-Cuve	
Cuve - 2 places (une fois)	1 770,00 €
Cuve - 4 à 6 places (une fois)	3 520,00 €
Terrain 25 ans - 2 places	735,00 €
Terrain 25 ans - 4 à 6 places	1 470,00 €
Terrain 50 ans - 2 places	1 470,00 €
Terrain 50 ans - 4 à 6 places	2 935,00 €
Cavurne	
Achat 15 ans 1 case (4 urnes maxi)	650,00 €
Renouvellement 15 ans 1 case (4 urnes maxi)	650,00 €
Colombarium	
Achat 15 ans 1 case (4 urnes maxi)	325,00 €
Renouvellement 15 ans 1 case (4 urnes maxi)	325,00 €
Concession pleine terre	
Achat 15 ans - 2 places	215,00 €
Achat 15 ans - 4 places	425,00 €
Achat 30 ans - 2 places	645,00 €
Achat 30 ans - 4 places	1 290,00 €
Renouvellement 15 ans - 2 places	185,00 €
Renouvellement 15 ans - 4 places	360,00 €
Renouvellement 30 ans - 2 places	540,00 €
Renouvellement 30 ans - 4 places	1 080,00 €
Demandeur né à Firminy mais domicilié à l'extérieur de Firminy	Base + 100%
Excepté Caveau-Cuve - Terrain 50 ans - 4 à 6 places	5 977,00 €
Excepté Columbarium – Cavurne	Supra + 30%*

*Arrondi à l'euro le plus proche

2 – Salle de recueillement

Tarif unique de 25,00€ de l'heure pour un maximum de 2 heures.

TITRE 7 – MEDIATHEQUE LOUIS D'ARAGON

Abonnement	
Usagers non domiciliés à Firminy ou Communes associées (Base)	24,00 €
Usagers imposables domiciliés à Firminy ou Communes associées	Base – 50%*
Usagers non imposables domiciliés à Firminy ou Communes associées	Base – 75%*
Carte supplémentaire ou Carte suite perte/vol	2,00 €
Pénalité	
1er rappel (8 jours de retard) : Tout usager	0,00 €
2ème rappel (15 jours de retard) : Tout usager	3,00 €
3ème rappel (30 jours de retard et blocage carte) : Tout usager	5,00 €
Carte professionnelle ou scolaire	
Assistant(e)s maternel(le)s résidant à Firminy	0,00 €
Élèves du 1er degré et Collégiens domiciliés et/ou scolarisés à Firminy	0,00 €
Enseignants des écoles primaires et maternelles de Firminy	0,00 €
Personnel de la médiathèque	0,00 €

* Arrondi au dixième d'euro le plus proche

TITRE 8 – SPECTACLES ET SAISON CULTURELLE

1 – Billetterie individuelle

Chaque programmation fera l'objet :

- D'une délibération spécifique pour tout spectacle à tarification particulière,
- D'une décision pour les autres spectacles afin de les cataloguer dans une ligne tarifaire ci-dessous :

Spectacle	Individuel			Abonné		
	Base	Réduit (1)	Solidaire (2)	Normal (3)	Réduit (1)	Solidaire (2)
Spectacle AFFICHE	31 €	Base – 15%*	Base -20%*	Base – 27%*	Base -40%*	Base – 47%*
Spectacle MEDIUM	26 €					
Spectacle DECOUVERTE	18 €					

* arrondi à l'euro le plus proche

(1) Tarif réduit : les résidents (Firminy et communes associées) + les extérieurs suivants : jusqu'à 24 ans, étudiants, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA, les titulaires carte PMR ou bénéficiaires AAH, les achats groupés (min. 10 personnes)

(2) Tarif solidaire : les résidents (Firminy et communes associées) jusqu'à 24 ans, étudiants, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA, les titulaires carte PMR ou bénéficiaires AAH, les achats groupés (min. 10 personnes)

(3) Inclut les comités d'entreprises

Tout cela sans condition de cumul

+ Droit d'entrée (carte) uniquement pour les Abonnés = 10 € par personne

+ Gratuité : sur invitation

2 – Saison jeune public*

Age	Base
-15 ans	5 €
15 ans et +	8 €

*Accompagnant gratuit pour les professionnels

3 – Collèges et lycées*

Tout public (en soirée)	Tarif Réduit Abonnés Solidaire
Séance scolaire	5€ par élève

*Accompagnant gratuit

4 – Centres sociaux*

Tout public (en soirée)	Forfait 200€ pour 5x10 entrées
Séance jeune public	50% Tarif jeune public

*Accompagnant gratuit

5 – Spectacle « Noël des Solidarités »

Spectacle	Extérieurs	Appelous*	Social
Type A	8,00 €	6,00 €	3,00 €
Type B	15,00€		

* Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Une décision ultérieure annuelle fixera le type de spectacle en fonction du spectacle retenu.

Le tarif « Social » est attribué aux bénéficiaires des organisations suivantes : C.C.A.S. de Firminy pour les Restos du cœur, Secours populaire, Croix Rouge française et Secours Catholique.

La recette de la billetterie est ensuite reversée par quart identique à chacune de ces organisations.

TITRE 9 – LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

1 – Salle du Firmament

Les prix ci-dessous sont ceux appliqués pour la 1ère journée de location et pour une caution d'un jour de location (hors Loto).

Le jour 2 bénéficiera d'une réduction de 25% et à partir de la 3è journée, de 50% (hors Loto).

Entreprises (toute domiciliation)	1 705,00 €
Associations / Administrations non domiciliées à Firminy	Base -20%*
Associations / Administrations domiciliées à Firminy	Base – 60%*
Professionnel du spectacle (1 journée)	Base x 2
Commune associée suivant convention (1 journée)	Base – 30%*

**Arrondi à l'euro le plus proche*

Loto (par manifestation)	350,00 €
Loto > 300 personnes (par manifestation) – SSIAP 1	Coût Réel*

**Tarif horaire selon Marché ou Contrat en cours ou souscrit*

2 – Maison de la Culture

Les prix ci-dessous sont ceux appliqués pour la 1^{ère} et la 2^e journées de location et pour une location d'un jour de location.

À partir de la 3^e journée, 15% de réduction seront appliqués au tarif journée (jours devant être consécutifs).

Les salles sont également louables en même temps pour la même durée en bénéficiant d'une réduction de 15% des tarifs cumulés pour 2 salles et 20% pour 3 salles.

Entreprises (toute domiciliation)	Grande salle	445,00 €
	Auditorium	355,00 €
	Foyer Bar	200,00 €
	Arts plastiques	200,00 €
Associations / Administrations non domiciliées à Firminy	Toute salle	Base -20%*
Associations / Administrations domiciliées à Firminy	Toute salle	Base – 60%*
Saint-Etienne Tourisme (convention Ville/SEM)	Toute salle	Gratuité
Saint-Etienne Tourisme (tourisme d'affaires maxi 5 fois/an)	Toute salle	Gratuité
Compagnies artistiques et artistes dans le cadre de contrat de résidence	Toute salle	Gratuité
Partage de la Culture (Université pour Tous antenne Firminy) : cycle de conférences	Toute salle	Gratuité
Associations de Firminy dans le cadre du programme des journées du patrimoine	Toute salle	Gratuité

**Arrondi à l'euro le plus proche*

3 – Mise à disposition d'un agent pour Firmament et Maison Culture

Les deux salles demandent à la Ville de Firminy la présence d'un agent municipal qui est mis à disposition selon les tarifications suivantes :

Mise à disposition régisseur municipal : journée de 7 heures (lundi au vendredi)	180,00 €
Mise à disposition régisseur municipal : journée de 7 heures (samedi)	262,00 €
Mise à disposition régisseur municipal : journée de 7 heures (dimanche)	395,00 €
Mise à disposition régisseur municipal : par heure au-delà de la 7 ^è heure	36€ par heure
Mise à disposition régisseur municipal : Prix horaire de nuit (de 22h à 6h)	72€ par heure
Autres mises à disposition connexes nécessaires à la manifestation (1)	Au réel (2)

(1) Exemples : SSIAP, intermittent, poste secours, sécurité civile

(2) Tarif horaire selon Marché ou Contrat en cours ou souscrit

Si une gratuité de location de la salle est appliquée (cf. 5), les mises à disposition de l'agent sont également gratuites uniquement pour les manifestations à visée sociale ou permettant l'intégration des personnes porteuses de handicap.

4 - Autres salles que Firmament et Maison de la Culture

Salle de quartier Maison de Chazeau	Usagers non domiciliés à Firminy	Journée	325,00 €
Ancienne Maison pour Tous	Particuliers non domiciliés à Firminy	Week End	340,00 €
Nouvelle Maison pour Tous – Grande salle	Entreprises (toute domiciliation)	Week End	400,00 €
Nouvelle Maison pour Tous – Accueil	Tout usager	Journée	20,00 €
Salle de quartier des Noyers n°2 (1)	Entreprises (toute domiciliation)	Journée	220,00 €
Salle François Mitterrand - petite salle (1)	Entreprises (toute domiciliation)	Journée	180,00 €
Salle François Mitterrand - grande salle (1)	Entreprises (toute domiciliation)	Journée	220,00 €
Bourse du travail – Grande salle (1)	Entreprises (toute domiciliation)	Journée	335,00 €
Bourse du travail – Salle n°4 (1)	Entreprises (toute domiciliation)	Journée	170,00 €
Bourse du travail – Salle n°2	Tout usager	Journée	Gratuite

Salle Charles de Gaulle	Entreprises (toute domiciliation)	Journée	125,00 €
Toute salle	Associations / Administrations non domiciliées à Firminy	Selon Durée	Base -20%*
Toute salle	Associations / Administrations et Particuliers pour l'ancienne MPT et Maison de Chateau domiciliés à Firminy	Selon Durée	Base – 60%*
Toute salle	Caution	Forfait	300,00 €

** Arrondi à l'euro le plus proche*

(1) Également louables à la demi-journée (ou journée pour l'ancienne MPT) pour 50% du prix affiché dans le tableau

5 - Gratuités

Toutes les salles citées précédemment sont louées à titre gratuit dans le cadre de :

- Assemblée générale de copropriété du territoire de Firminy pour les salles du paragraphe 4. Autres salles
- Réunion à caractère non festif et permanence récurrente dans le cadre des activités courantes pour les associations domiciliées à Firminy pour les salles du paragraphe 4. Autres salles
- Manifestation à droit d'entrée gratuite organisée par une structure (toute domiciliation) à visée du territoire de Firminy ou d'intérêt général pour les salles du paragraphe 4. Autres salles,
- Écoles de Firminy (tout niveau) et écoles de musique de Firminy dans le cadre de l'organisation de spectacle et gala annuel (si droit d'entrée gratuit) incluant 3 jours de répétition,
- Manifestation à caractère caritatif ou en partenariat avec la Ville de Firminy une fois par an.

TITRE 10 – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (R.O.D.P.)

1 – R.O.D.P. à vocation commerciale

Droit Stationnement - Taxis auto (par an)	63,00 €
Droit Stationnement - Véhicule promotion commerciale (par jour)	42,00 €
Terrasses et objets – autorisation permanente (par an et m ²)	21,00 €
Terrasses et objets - autorisation exceptionnelle (par jour et m ²) et minimum de 25,00€	2,50 €
Véhicule – autorisation exceptionnelle (par m ² et par autorisation)	20,00 €
Manifestation organisée en partenariat Ville	Gratuit

2 – R.O.D.P. : Permission et travaux de voirie

R.O.D.P. - Travaux : Bennes ou véhicules (par Objet et par jour)	10,00 €
R.O.D.P. - Travaux : Échafaudages ou dépôt temporaire de matériaux (par m ² et jour)	0,20 €
R.O.D.P. - Plancher de tarification	40,00 €
R.O.D.P. – Déménagement (par place ou équivalent et par jour)	5,00 €
Permission de voirie liée à activité commerciale (par m ² et par an)	35,00 €
Permission de voirie liée à Travaux (par m ² et par jour)	0,50 €

3 – R.O.D.P. : Marchés forains

Marché Place du Breuil - Forains Abonnés (par m ² et trimestre)	9,00 €
Marché Place du Breuil - Forains Occasionnels (par place* et par marché)	9,00 €
Marché Place du Marché - Forains Abonnés 1 ou 2 marchés par semaine (par marché ; m ² et par mois)	6,00 €
Marché Place du Marché - Forains Abonnés 3 marchés par semaine (par marché ; m ² et par mois)	2,00 €
Marché Place du Marché - Forains occasionnels (forfait par marché)	6,00 €
Marché de Chazeau - Forains Abonnés (par m ² et par mois)	6,00 €
Marché de Noël et Noël magique (par m ² et par jour)	1,00 €

* Taille approximative 8 mètres linéaires

4 – R.O.D.P. : Vogue des Noix (Fête foraine)

a) Emplacements (Attractions : manège enfants ou adultes) au m2 et par jour de vogue

Les Boutiques (jeux et métiers de bouche) sont exclues. Leur R.O.D.P. au m² étant incluse au forfait métier (cf. b) ci-après).

Base (hors Place Rotonde, place du Marché et zone bleue)	De 0 à 150m ²	0,44 €
	De 151m ² à 300m ²	0,42 €
	> 300m ²	0,37 €
Place du Marché	Selon surface	Base -20%*
Place Rotonde	Selon surface	Base -30%*
Zone bleue	Selon surface	Base x2

** arrondi au centième d'euros*

b) Métiers (forfait au type)

Ce forfait sera dû peu importe le nombre de jour d'exploitation.

Boutiques – la première	< = 50m ²	84,00 €
Boutiques – la première	> 50m ²	262,00 €
Boutiques – à partir de la deuxième	Selon surface	Premier – 75%*
Manège enfant	Unité	52,00 €
Manège adulte	Unité	157,00 €

** arrondi à l'euro*

c) Électricité

De 1Kw à 9 Kw	60,00 €
De 10 Kw à 18Kw	125,00 €
De 19 à 36 Kw	210,00 €
De 37 à 120 Kw	330,00 €
De 121 à 250Kw	455,00 €

d) Eau

Forfait eau unique par métier de 45€ pour la durée totale d'ouverture.

e) Festivités

Forfait unique pour la durée totale d'ouverture de la vogue selon les formules suivantes :

Boutiques	< 35m ²	75,00 €
	> = 35 m ²	120,00 €
Métiers	Légers (1)	150,00 €
	Enfant	200,00 €
	Familiaux (2)	300,00 €
	Adultes (3)	450,00€

(1) Exemple : Trampolines ou Structures gonflables

(2) Exemple : Palais du rire ou Train fantômes

(3) Ou « à sensations »

f) Caravanes

Forfait unique (incluant RODP, eau et électricité) par caravane pour la durée totale de 90,00 €.